



Communiqué à la presse

24 janvier 2013

## **LA SANTÉ SCOLAIRE : Partie prenante dans le plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale**

Le SNMSU-UNSA Éducation salue la volonté affichée du gouvernement d'associer la santé scolaire au plan pluriannuel de la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, annoncée devant le Comité Interministériel de Lutte contre les Exclusions (CILE). Concernant la santé des jeunes, le « rôle majeur » de la santé scolaire « dans l'identification des troubles du langage, sensoriels, liés au handicap ou encore des problèmes de santé » y est reconnu.

Un plan de santé pour l'enfant, l'adolescent et la jeunesse est annoncé dans le cadre de la future loi de santé publique pour 2013-2014, afin de « mettre en œuvre une priorité sur la santé des enfants et des adolescents ». Comme le signalait le Pr Sommelet dans son rapport « L'enfant et l'adolescent : un enjeu de société, une priorité du système de santé », l'enfant et l'adolescent sont les orphelins d'un système de Santé, et on peut espérer de nouvelles dynamiques répondant à leurs besoins de santé.

Les rapports de novembre 2011 et novembre 2012 du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale avançaient des préconisations claires en santé scolaire, afin de renforcer la lutte contre les inégalités de santé des jeunes.

Le SNMSU-UNSA Éducation maintiendra une exigence sur les dispositifs, mesures et moyens retenus pour la santé scolaire afin qu'elle puisse véritablement jouer son rôle auprès des jeunes et des populations précaires dont elle est souvent le premier recours en matière de santé.

Le SNMSU-UNSA Éducation attend une position affirmée de la santé à l'école, au sein de la prochaine loi d'orientation de l'école.

Ivry-sur-Seine, le 24 janvier 2013

Corinne Vaillant

Secrétaire générale SNMSU-UNSA Éducation